

Chemin des Mûres



② Facile 2 h 30 9.6km 275m -275m  Boucle

Départ : Parking de la mairie de Roumégoux

Arrivée : Même lieu que le départ

Balisage :  PR

Communes : 1. Terre-de-Bancalié

Le chemin des Mûres part du village de Roumegoux qui vient de l'occitan Roumec (ronce) situé sur un plateau. Il est borné à l'est par le ruisseau le Lézert (La Bancalié) et à l'ouest par le Siès qui prend sa source à Terre-Clapier. Le chemin des Mûres vous amènera sur un sol gréseux et schisteux, favorisant à l'époque la culture du seigle, de l'avoine, des pommes de terre, de la vigne et de faire un peu d'élevage. Avec l'agriculture actuelle, les parcelles ont été redécoupées, la vigne a petit à petit disparu et les cultures sont différentes.

[Télécharger la fiche rando au format PDF](#)

Lieux De Renseignement

Office de tourisme Centre Tarn

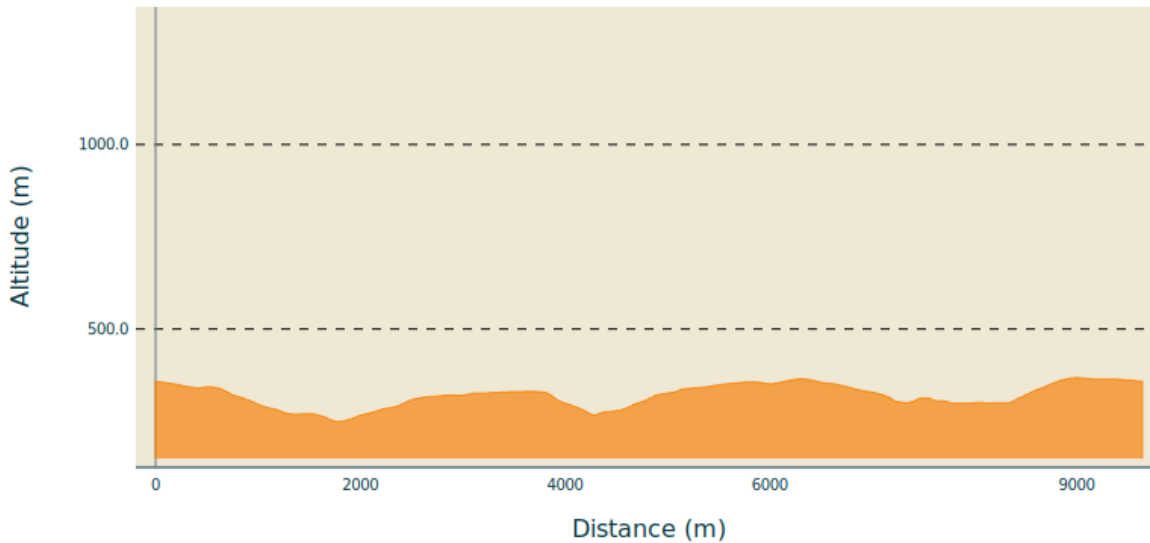
8 place de la République, 81120 Réalmont

accueil.tourisme@centretarn.fr

Tel : 05 63 79 05 45

<https://www.tourisme-centretarn.fr/>

Profil Altimétrique



Altitude min 249 m Altitude max 368 m



Description

- 1 Au départ (parking salle des fêtes) descendre en direction de la place du village (500m) puis tourner à gauche.
- 2 Suivre le chemin toujours à gauche en direction de Trouendariès.
- 3 Marcher 1.5 km, on arrive à un ruisseau (passage à gué), traverser et continuer sur 120m pour arriver à une route.
- 4 Tourner à droite et suivre sur environ 1.5 km.
Après une plantation de sapins et avant le lieu-dit Biquet, prendre à droite un chemin qui longe des propriétés agricoles (entre point 5 et 7, les chevaux sont interdits et faire attention aux animaux en pâturage).
- 5 Prendre à gauche dans le bois, descendre et suivre le chemin balisé.
- 7 Arriver au petit ruisseau (le Siés) que l'on traverse (gué), prendre en face le chemin dans le bois. Après quelques mètres dans la prairie (attention au bétail), on passe près d'une ruine. Suivre le balisage, il nous mène à un carrefour de chemins, prendre à gauche.
- 8 On arrive à Labeillé, traverser le hameau, prendre la route goudronnée à droite en suivant le balisage et rejoindre le hameau La Borie.
- 9 Du Hameau on prend la route sur 400m qui rejoint la départementale 86, traverser la route, prendre le chemin en face qui rejoint le lac de la Bancalié.
- 10 Prendre à droite et suivre le chemin balisé (environ 1 km).

11 Bifurquer à droite pour prendre un chemin qui nous ramène au village.